



AVIS AUX CITOYENS

Interdiction de l'utilisation de l'eau potable à l'extérieur MISE À JOUR (22 juin 2020)

Effectif immédiatement

Portneuf, 22 juin 2020. Le temps très sec des dernières semaines, combiné à la canicule des prochains jours, a et aura une incidence certaine sur la recharge des aquifères. Les données et les analyses produites en date du 22 juin par notre Service des infrastructures nous incitent toujours à la prudence mais nous pouvons émettre de nouveau **un avis temporaire d'interdiction de l'utilisation de l'eau potable pour l'arrosage en CONTINU, effectif immédiatement**. Cet avis demeure en vigueur jusqu'à nouvel ordre et cible l'arrosage continu des pelouses, des jardins, des potagers et le lavage des véhicules.

Cette interdiction sera levée par un nouvel avis, uniquement lorsque la situation sera revenue à la normale et jugée acceptable, en tenant compte de tous les paramètres de nos infrastructures de captation, de stockage et de distribution de l'eau potable.

La pression actuelle sur les aquifères et nos infrastructures, afin de répondre à des conditions climatiques peu habituelles et à une forte demande en eau potable, pourrait avoir des conséquences fâcheuses, si la Ville ne prône pas de telles mesures restrictives temporaires.

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre collaboration individuelle et collective dans l'application de cette mesure au cours des prochains jours.

Le Conseil municipal vous invite également à sensibiliser vos voisins et vos proches au respect de cet avis. Cela nous permettra assurément de garantir les volumes d'eau nécessaires à tous les usages essentiels au cours des prochains jours, en plus de favoriser un retour plus rapide à une situation normale, essentielle à la levée du présent avis.

Mathieu Gingras, directeur général
Pour le Conseil municipal